

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 27-29 septembre 2017

CAHDPH(2017)11F

COMITÉ AD HOC
SUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES DU CONSEIL DE L'EUROPE
(CAHDPH)

6^e réunion

RAPPORT

I. Ouverture de la réunion

Le Président, M. Alfredo Ferrante, ouvre la 6^e réunion du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe sur les droits des personnes handicapées (CAHDPH) et souhaite la bienvenue à ses membres.

M^{me} Marja Ruotanen, Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport, donne une vue d'ensemble des derniers événements concernant la préparation du budget et programme d'activités du Conseil de l'Europe pour la période 2018-2019, notamment dans le domaine du handicap.

II. Adoption du projet d'ordre du jour et du projet d'ordre des travaux

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe 1 au présent rapport.

III. Élections du Président, de la Vice-présidente et des membres du Bureau

Conformément à la Résolution CM/Rés(2011)24 du Comité des Ministres et son Annexe 1, et en particulier l'article 12 du Règlement intérieur des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, le Comité décide par consensus :

- de réélire M. Alfredo Ferrante (Italie) en tant que Président pour une année ;
- de réélire M^{me} Eveliina Pöyhönen (Finlande) en tant que Vice-présidente ;
- de réélire M^{me} Margaryta Kropivnytska (Ukraine) en tant que membre du bureau pour une année.

IV. Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap 2017-2023

- Suites données à la Conférence de lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap 2017-2023 (27-28 mars 2017, Nicosie, Chypre)

Le Président et le Secrétariat remercient les membres et, en particulier, les autorités chypriotes pour l'organisation réussie de la Conférence de Nicosie, tenue pour le lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap qui s'intitule « Droits de l'homme : Une réalité pour tous ». Le Secrétariat informe les membres des réactions très favorables recueillies auprès des participants. Cette manifestation a bénéficié d'une bonne couverture médiatique dans le pays hôte et dans certains États membres. Le rapport de la conférence « Droits de l'homme : Une réalité pour tous » est disponible en ligne et en version imprimée.

Les membres conviennent que la conférence, avec ses très nombreux débats, discussions et bonnes pratiques, a largement contribué à préparer la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap. Les enseignements tirés des débats d'experts sur les cinq domaines prioritaires de la stratégie ont contribué, de manière unique, à faire connaître la stratégie et à montrer l'importance qu'elle revêt en tant que vecteur de participation, de coopération, de coordination et de soutien pour permettre aux États membres d'atteindre les objectifs de la stratégie.

Le rapport de Nicosie donne une vue d'ensemble détaillée du déroulement de la conférence et rend notamment compte des interventions et des discussions qui ont eu lieu, et présente des défis,

des bonnes pratiques et des recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie. Le rapport a été publié en version papier et est également disponible en ligne.

Le Comité :

- *adopte par consensus le rapport de la Conférence de Nicosie ;*
 - *convient d'assurer une large diffusion du rapport pour promouvoir la stratégie et les travaux et activités du Comité en faveur de sa mise en œuvre.*
- Discussion sur la mise en œuvre de la stratégie

En s'appuyant sur un document de travail élaboré par le Secrétariat, le Comité tient un échange de vues sur la mise en œuvre de la stratégie.

Les participants examinent les manières dont le Conseil de l'Europe peut appuyer les parties prenantes nationales dans les États membres dans le processus de mise en œuvre de la stratégie. Il est convenu que ce soutien peut être apporté en fournissant aux États membres des lignes directrices et d'autres instruments utiles pour l'application des normes, comme les suivants : échanges entre pairs et bonnes pratiques (fondés sur les besoins exprimés par les États membres dans les cinq domaines prioritaires et/ou sur les thèmes transversaux) ; activités de formation ou de recherche et études sur des questions liées au handicap ; actions conjointes avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe (Assemblée parlementaire, Division des droits des enfants, Violence à l'égard des femmes, par exemple), etc. Plusieurs États membres suggèrent de créer une page web spéciale et de recueillir des exemples de bonnes pratiques dans chacun des cinq domaines prioritaires. Une autre suggestion consiste à fournir des modèles spécifiques aux États membres et à faire une compilation de bonnes pratiques dans des domaines particuliers des droits des personnes handicapées.

Les participants insistent sur l'importance de mettre en place une collaboration avec la société civile, par exemple en offrant un soutien aux organisations qui représentent les personnes handicapées, en les impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités et de manifestations et en les consultant comme il se doit et en tenant compte de leurs suggestions lors des prises de décisions. Il est également décidé d'utiliser efficacement les ressources humaines et financières disponibles, en mettant l'accent sur les avantages comparatifs du Conseil de l'Europe et sur le renforcement de la coopération et des synergies afin d'éviter les chevauchements d'activités avec les États membres et d'autres organisations régionales et internationales.

Les participants soulignent qu'il est important de promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans leur vie quotidienne et suggèrent d'accorder en outre une place centrale à leurs droits au niveau du Conseil de l'Europe.

Enfin, il est indiqué au Comité que des traductions non officielles de la stratégie en allemand, en géorgien et en ukrainien seront bientôt disponibles en ligne.

Le Comité :

- *souligne qu'il est important d'utiliser efficacement les ressources humaines et financières disponibles pour mettre en œuvre la stratégie ;*
- *charge le Secrétariat de mettre à jour le document indiquant les mesures à prendre pour la mise en œuvre de la stratégie et décide de se concentrer sur :*
 - i. des manifestations/tables rondes thématiques et des échanges en homologues à petite échelle ;*
 - ii. des activités de formation et de renforcement des capacités pour donner des moyens d'agir aux personnes handicapées et aux organisations qui les représentent ;*
 - iii. la conduite d'études, la recherche et la collecte de données, notamment en coopération avec d'autres organisations partenaires (régionales et internationales) et des ONG réunissant/agissant en faveur des personnes handicapées ;*
 - iv. l'élaboration et la publication de fiches d'information sur les domaines prioritaires et les thèmes transversaux de la stratégie ;*
 - v. l'élaboration et la publication de versions faciles à lire de la stratégie et des listes de contrôle des études ;*
 - vi. l'élaboration d'études sur les thèmes transversaux de la stratégie ;*
 - vii. en fonction de la disponibilité des ressources, l'examen de la mise en place d'une base de données répertoriant les bonnes pratiques dans les domaines prioritaires et sur les thèmes transversaux de la stratégie ;*
 - viii. la collecte et la diffusion de bonnes pratiques.*

– Études et publications

Le Secrétariat rappelle que cinq études sur les domaines prioritaires de la Stratégie sur le Handicap ont été publiées et sont aussi disponibles en ligne. Les membres du Comité sont encouragés à consulter et à utiliser les études et les travaux de recherche, les bonnes pratiques, les ressources et les listes de contrôle qui y figurent, car ils donnent des orientations utiles pour la mise en œuvre de la stratégie et de la CDPH.

Certains pays suggèrent de mettre au point une version « facile à lire » de la stratégie et d'autres documents.

Le Comité :

- *se félicite des cinq études menées sur les domaines prioritaires de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap 2017-2023 intitulée « Droits de l'homme : Une réalité pour Tous », qui constituent des ressources utiles et pratiques en faveur de l'adoption de mesures aux niveaux national et local pour mettre en œuvre la stratégie ;*
- *charge le Secrétariat de promouvoir les études dans le cadre de manifestations et auprès des parties prenantes.*

V. Tour de table sur les événements récents dans les États membres

M^{me} Margaryta Kropivnytska (Ukraine), membre du Bureau faisant fonction de Présidente, présente ce point. Un certain nombre de délégués prennent la parole pour présenter les derniers événements dans leurs pays respectifs. Ils soulignent l'importance des synergies tant au niveau national qu'international dans la mise en œuvre des politiques et l'organisation d'activités dans le domaine des droits des personnes handicapées.

De nombreux États membres tâchent de changer la manière dont les employeurs considèrent les personnes handicapées et s'investissent dans le processus d'élaboration de programmes de formation sur les comportements convenables à adopter à l'égard des personnes handicapées. À ce sujet, on constate une tendance positive consistant à mettre en avant les aptitudes des personnes handicapées pour promouvoir leur intégration sur le marché du travail.

Tous les États membres prennent des mesures pour favoriser l'accessibilité dans tous les domaines, comme le système bancaire, l'environnement bâti, le transport, le marché du travail, etc. De nombreux pays reconnaissent la langue des signes comme une langue officielle. Certains mettent même en œuvre des actions et des projets ambitieux en matière de conception universelle. Différentes mesures sont également prises pour donner aux personnes handicapées la possibilité de vivre chez elles de manière indépendante. Il est souligné que l'aide à domicile et le soutien familial, la mise au point d'appareils d'assistance et la facilité d'accès aux TIC jouent un rôle important à cet égard.

Le tour de table attire en outre l'attention sur certains défis. Il semble que jusqu'à ces dernières années, les États membres avaient tendance à mettre de côté le cas des personnes handicapées et à retarder l'examen de leur intégration dans la société, ne sachant pas comment les traiter convenablement. La désinstitutionnalisation fait partie des objectifs les plus importants de la CDPH (article 19). Il s'agit sans aucun doute d'un pas difficile à franchir, qui s'accompagne de la reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité (article 12). Plusieurs États membres modifient actuellement leur législation en matière de capacité juridique, passant d'un modèle axé sur la mise sous tutelle (selon lequel les personnes handicapées sont privées de leur capacité juridique) à un régime de prise de décision assistée.

Le Comité :

- *prend note des comptes rendus oraux présentés par les membres du CAHDPH sur les derniers événements et évolutions, notamment politiques et législatifs, intervenus dans le domaine du handicap dans leurs pays respectifs. Les membres sont encouragés à transmettre des informations par écrit lorsqu'elles sont disponibles.*
- *charge le Secrétariat de mettre en ligne un document présentant les événements intervenus dans les États membres sur le site web du Comité et de le mettre à jour en fonction des informations transmises par les États membres.*

VI. Tables rondes

Deux tables rondes thématiques sont organisées au cours de la réunion. Les membres du Comité tiennent un échange de vues avec des experts extérieurs et des personnes handicapées, des représentants d'organisations de la société civile et des prestataires de service spécialisés dans les solutions d'accessibilité. Le programme des tables rondes figure à l'annexe 2 au présent rapport et leur contenu est résumé ci-dessous :

Table ronde I : Accès des personnes handicapées à l'information, aux soins de santé et aux services bancaires

M^{me} Claire Holland, Enhance the UK : Sites web accessibles aux personnes handicapées

De nombreuses personnes handicapées s'appuient sur les TIC pour assurer leur participation à la société. Il est donc nécessaire de déployer des efforts pour élaborer les appareils d'assistance nécessaires, améliorer la conception des sites web et les rendre plus accessibles. L'accessibilité ne profite pas seulement aux personnes handicapées, mais aussi aux personnes âgées et aux enfants et, de façon plus générale, rend les informations plus compréhensibles par tout le monde. Ce critère doit être pris en compte dès la première étape de la conception du site web (option par défaut) et non uniquement lorsque ce processus est achevé. Cependant, l'accessibilité ne se réalise pas en une seule fois : il n'est pas nécessaire qu'elle soit parfaitement réussie dans l'immédiat, elle laisse aussi une marge de progression. Il conviendrait d'ailleurs d'effectuer des vérifications périodiques de l'accessibilité.

M^{me} Valentina Della Fina, Conseil national de la recherche (CNR) italien : Accès aux soins de santé pour les personnes handicapées

M^{me} Della Fina présente la question de l'accessibilité dans le domaine des soins de santé. Elle dresse un tableau détaillé de la situation en ce qui concerne le droit à l'accessibilité et évoque le problème du droit à l'accès aux soins de santé (article 25). Elle insiste sur le fait que les États sont obligés de fournir des soins de santé à tous sur un pied d'égalité et ne peuvent se dissimuler derrière des mesures d'austérité pour justifier leurs manquements à cet égard. Le refus d'accès aux soins de santé constitue un acte discriminatoire. M^{me} Della Fina analyse ensuite la protection de l'accès aux soins de santé prévue par la Convention européenne des droits de l'homme. Contrairement à la Convention d'Oviedo et à la Charte sociale, la Convention européenne des droits de l'homme ne contient aucune disposition spécifique relative au droit aux soins de santé, mais les articles 2, 3 et 8 font souvent office de protection indirecte.

M. Jakob Rosin, conseiller en accessibilité aux TIC en Estonie : Accès des personnes handicapées à l'information

M. Rosin souligne que l'accessibilité est capitale pour avoir accès à l'information et à la communication. Malheureusement, les personnes handicapées, en particulier les personnes sourdes ou malvoyantes, se heurtent encore à de nombreuses difficultés. L'accès à l'information est facilité par les applications informatiques, qui peuvent apporter une aide essentielle aux personnes handicapées. Cependant, lors de la phase d'élaboration, les concepteurs oublient souvent de prendre en compte les besoins des personnes handicapées, en raison du faible nombre d'utilisateurs potentiels. Outre les questions d'accessibilité, M. Rosin insiste sur le fait qu'il est tout aussi important de veiller à ce que les sites web soient pratiques et faciles à utiliser. Il est donc fondamental de faire participer les personnes handicapées aux procédures de tests de tous les outils dont l'usage leur est destiné.

M^{me} Katlin Galambos, ministère hongrois des Ressources humaines : Accès des personnes handicapées aux services bancaires

M^{me} Galambos présente une étude de cas sur la manière dont le système bancaire hongrois a été progressivement rendu accessible aux personnes handicapées. La Hongrie a pris cette décision en réaction à la Communication n° 1/2010 du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies relative à l'impossibilité, pour les personnes ayant une déficience visuelle, d'utiliser des distributeurs automatiques de billets. Cette affaire a été le point de départ d'une réforme qui a conduit à l'adoption de nouvelles dispositions législatives et au lancement du Programme national en faveur des personnes handicapées, qui comprend 80 mesures s'appliquant notamment au système bancaire. La Banque centrale de Hongrie (BCH) est chargée de contrôler la mise en œuvre des mesures conduites par des centaines d'institutions financières. La BCH a également formulé des recommandations (concernant par exemple la mise en place d'un service en ligne d'ouverture de compte) et a mis au point une boîte à outils pour la création d'un service client efficace en coopération avec d'autres acteurs.

Table ronde II : Accès des personnes handicapées à la justice et aux sports et conception universelle

M^{me} Philipa Bragman, Change – organisation caritative pour l'apprentissage des droits des personnes handicapées : Accès des personnes handicapées à la justice

Change est une organisation qui fournit des informations et des conseils aux personnes handicapées (publications faciles à lire sur le rôle de parent, sur l'utilisation d'internet en toute sécurité, etc.), mène des projets de recherche, organise des formations et conduit des missions ciblées au nom des autorités britanniques pour promouvoir l'égalité et améliorer la vie des personnes handicapées. M^{me} Bragman rend compte des difficultés et des obstacles rencontrés par les personnes handicapées lorsqu'elles font face au système judiciaire et cite notamment les expériences traumatisantes que certaines d'entre elles ont vécues. Outre la pression qu'elles subissent, elles se sentent perdues et démunies, en partie en raison de leur ignorance du système juridique, mais aussi du manque d'aide, de formation concernant le pouvoir et le système judiciaires et d'informations accessibles. Cette situation peut conduire à la condamnation de personnes handicapées qui sont incapables de se défendre et ne comprennent pas vraiment ce qu'il se passe. M^{me} Bragman souligne l'importance des informations et des explications faciles à lire sur le fonctionnement du système juridique, qui doit s'accompagner d'un soutien adapté de la part de la police et des juges avant, pendant et après les procédures judiciaires impliquant des personnes handicapées.

M. Steven Allen, Centre de défense des droits des personnes handicapées mentales (MDAC) : Accès des personnes handicapées à la justice

M. Allen présente trois grandes campagnes internationales menées par le MDAC et relatives aux troubles mentaux, consacrées aux thèmes suivants : (1) capacité juridique (« I'm a Person »), (2) intégration et autonomie (« My Home My Choice ») et (3) éducation (« Schools for All »). Ces campagnes remettent en cause l'ancien système axé sur la mise sous tutelle, le placement forcé en institution et l'éducation au sein d'établissements spécialisés qui sont sources de ségrégation et de discrimination. Elles encouragent l'adoption de mesures visant à remplacer les régimes de tutelle par un régime d'autonomie et de prise de décision assistée, ainsi qu'à faire sortir les personnes handicapées des institutions publiques et à les aider à vivre de façon autonome.

M. Rodolfo Cattani, Forum européen des personnes handicapées (FEPH) : conception universelle pour les personnes handicapées

Le FEPH défend les droits des personnes handicapées en Europe et contribue à briser les obstacles à l'intégration et à l'autonomie. M. Cattani rappelle que la CDPH est un document contraignant et que les États doivent s'y conformer. Pour ce faire, ils doivent promouvoir la conception universelle. Les principales caractéristiques de la conception universelle sont les suivantes : elle doit être accessible au plus grand nombre, respectueuse de la dignité humaine, simple et intuitive (indépendamment du niveau d'éducation ou des capacités sensorielles ou de concentration) et compatible avec certains critères de taille et de poids. M. Cattani ajoute que la vie quotidienne est devenue plus complexe, notamment en raison de l'évolution technologique. Il est donc important de rendre les TIC accessibles.

M^{me} Martha Jo Braycich, Special Olympics Europe-Eurasie ; M^{me} Micheline Van Hess et M^{me} Lieve Meurisse, Special Olympics Belgique : Accès des personnes handicapées au sport

Les activités de Special Olympics rassemblent plus d'un million de bénévoles, qui soutiennent cinq millions d'athlètes pratiquant trente sports différents. Ce mouvement s'efforce de démontrer tout ce que les personnes handicapées peuvent réaliser lorsque la société croit en elles et que le sport leur est rendu accessible. Il s'attache à établir des liens de confiance et à mener des activités de sensibilisation sur le potentiel physique des athlètes handicapés. Le témoignage de M^{me} Van Hess, médaillée d'or dans le cadre des compétitions de Special Olympics, est la meilleure illustration de ce que les personnes handicapées peuvent accomplir lorsque des systèmes d'aide sont en place et que l'on se concentre sur leurs capacités. Au cours de son intervention, elle souligne l'importance du soutien de ses amis et de sa famille.

M^{me} Åse Kari Haugeto, membre norvégienne du CAHDPH : conception universelle pour les personnes handicapées

M^{me} Haugeto présente les travaux du Centre Delta en Norvège, qui encourage la conception universelle et l'intégration sociale, ainsi que le 3^e Plan d'action norvégien pour la conception universelle (2015-2019) qui prévoit un ensemble de 47 mesures. Elle insiste sur le fait que l'accessibilité et l'intégration sont des responsabilités intersectorielles qui nécessitent la contribution d'acteurs privés et publics dans tous les domaines (santé, culture, sport, architecture, TIC, etc.). L'évaluation externe du plan d'action précédent a établi que cette politique fonctionne. Ainsi, environ 25 % des bâtiments publics en Norvège sont déjà accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant. D'autres initiatives sont actuellement mises en œuvre dans le domaine des TIC et des soins de santé. M^{me} Haugeto informe ses collègues que la Norvège est disposée à partager son expérience avec d'autres pays.

Au cours des discussions qui s'ensuivent, les participants et les experts conviennent que les obstacles et les défis sont importants, mais qu'il existe des solutions et des bonnes pratiques qui montrent que l'on peut obtenir des résultats. Ils estiment qu'il est important d'établir des partenariats entre les secteurs public et privé et d'impliquer les personnes handicapées et leurs familles, ainsi que les organisations qui les soutiennent.

Le Comité :

- *Convient que le contenu des discussions et des interventions issues des tables rondes – y compris les bonnes pratiques – représente une contribution importante pour la mise en œuvre de la stratégie et charge le Secrétariat de mettre ces informations en ligne.*

VII. Travaux réalisés par d'autres instances du Conseil de l'Europe concernant les personnes handicapées

M. Régis Brillat, Secrétaire exécutif du Comité européen des Droits sociaux du Conseil de l'Europe :

M. Brillat rappelle que l'intégration des personnes handicapées est consacrée par l'article 15 de la Charte sociale européenne. Cependant, le Comité européen des droits sociaux constate que de nombreux États membres sont encore loin de se conformer à l'article 15. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour encourager l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. Il est regrettable que plusieurs États membres n'aient toujours pas adopté de dispositions législatives spécifiques interdisant la discrimination fondée sur le handicap. M. Brillat insiste sur l'importance de poursuivre la coopération avec le CAHDPH.

M^{me} Élise Cornu, Chef du Secrétariat de la commission de l'Assemblée parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination :

M^{me} Cornu présente les travaux de la commission de l'Assemblée parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination. En mars 2017, l'Assemblée parlementaire a adopté une résolution intitulée « Les droits politiques des personnes handicapées : un enjeu démocratique », qui appelait les partis politiques à lutter contre les stéréotypes et la discrimination à l'égard des personnes handicapées. M^{me} Cornu évoque aussi un nouveau rapport en cours d'élaboration qui porte sur la question des « détenus gravement handicapés en Europe ». Dans ce contexte, une coopération durable avec le CAHDPH sera requise.

M^{me} Gisella Gori, Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe :

M^{me} Gori présente la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021. Entre autres objectifs, la stratégie vise à éviter l'exclusion et la marginalisation des enfants handicapés. Elle insiste en particulier sur une activité ayant trait aux travaux du CAHDPH et à la future Stratégie sur le Handicap, à savoir le projet de recherche sur la vie des enfants handicapés dans le contexte numérique. Ce projet présente une occasion de coopération et de synergie entre les deux comités intergouvernementaux.

M. Stefan Manevski, Centre européen de la jeunesse, Division de l'éducation et de la formation du Service de la jeunesse :

M. Manevski présente les travaux du Centre européen de la jeunesse dans le cadre du programme « Jeunesse pour la démocratie » qui cherche à accorder une place centrale à la participation des personnes handicapées ainsi que des formateurs de jeunesse et des travailleurs sociaux. Avec le Réseau européen pour la vie autonome (ENIL), le Service de la jeunesse a organisé plusieurs sessions d'étude destinées à des jeunes sur le thème de la « culture d'intégration » par l'intermédiaire de l'autonomisation personnelle. Les activités de la Division de l'éducation et de la formation comprennent aussi l'élaboration de la recommandation sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux. Ce thème est particulièrement pertinent pour les jeunes handicapés qui sont plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion.

M^{me} Eva Pastarana, chef de l'unité HELP (Formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) :

M^{me} Pastarana présente le programme HELP, qui est destiné aux professionnels du droit et vise à soutenir les États membres dans leurs efforts pour mettre en œuvre la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national grâce à une plate-forme d'e-learning sur les droits de l'homme et à des formations en ligne conçues par des experts sur les questions de droits de

l'homme. L'unité HELP travaille actuellement sur une formation portant sur « Les droits de l'homme des personnes handicapées ». Une fois que celle-ci sera prête, les membres du CAHDPH sont invités à formuler des observations, puis à utiliser sa version définitive dans le cadre de leurs travaux.

Le Comité :

- *prend note des informations relatives aux activités menées par d'autres instances du Conseil de l'Europe dans le domaine du handicap ;*
- *convient de l'importance de poursuivre le dialogue et la coopération avec toutes les instances du Conseil de l'Europe dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.*

VIII. Coopération avec des organisations internationales/régionales dans le domaine des droits des personnes handicapées

Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) :

Les travaux de la FRA sur les droits des personnes handicapées sont régis par les principes d'autodétermination, de participation et d'intégration, tels qu'énoncés dans la CDPH. Dans son Rapport sur les droits fondamentaux 2017, elle consacre un chapitre à la mise en œuvre de la CDPH et présente des indicateurs en matière de droits de l'homme pour évaluer les progrès réalisés dans l'application de l'article 19 sur l'autonomie de vie. Les travaux actuellement menés par la FRA dans le domaine du handicap portent sur la question de la désinstitutionalisation. Une étude sur ce sujet intitulée « Le droit à l'autonomie de vie des personnes handicapées » devrait être publiée en octobre 2017. Par ailleurs, la FRA a passé en revue les bonnes pratiques en matière de services à la collectivité qui tiennent compte des éléments moteurs et des obstacles dans le processus de désinstitutionalisation au niveau local.

Forum européen des personnes handicapées (FEPH) :

Ce forum représente les intérêts de 80 millions de personnes handicapées en Europe. Il est géré par des personnes handicapées et est l'application concrète de la célèbre devise « rien pour nous sans nous ». Le FEPH est étroitement associé aux travaux de différentes organisations internationales, comme l'UE (suivi de la mise en œuvre de la CDPH), l'UNICEF (dans les Balkans occidentaux), l'OSCE, etc.

Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (EASPD) :

L'EASPD est active dans le domaine de l'intégration et de l'autonomie de vie, de l'emploi et de l'éducation et propose des formations, des lignes directrices et des exemples de bonnes pratiques. Son objectif est de placer les personnes handicapées au centre des changements sociaux et juridiques. Elle coopère avec différentes organisations internationales et travaille en étroite collaboration avec des acteurs privés, les encourageant à mieux intégrer les personnes handicapées, comme le montre le prix qu'elle remet chaque année aux entreprises qui recrutent des employés handicapés. L'EASPD est en outre un membre actif du groupe de travail sur la désinstitutionalisation. La personne qui représente l'EASPD informe les participants des travaux et activités actuellement menés par l'association, notamment de la Conférence sur « La solidarité sociale et le développement durable » (Monténégro, 26-27 octobre 2017) et les encourage à prendre part à cette manifestation.

Le Comité :

- *prend note des informations relatives aux événements récents concernant l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (EASPD) et le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) ;*
- *souligne l'importance de poursuivre une coopération et un dialogue étroits avec d'autres organisations internationales et la société civile, ainsi qu'avec des organisations de prestataires de services, au sujet des droits des personnes handicapées et de la mise en œuvre de la stratégie du conseil de l'Europe.*

IX. Échange de vues avec le Comité de bioéthique (DH-BIO) sur le projet de Protocole additionnel relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires

Le Comité tient un échange avec M^{me} Beatrice Ioan, présidente du DH-BIO, qui fait état des progrès réalisés dans l'élaboration du projet de protocole additionnel. Elle souligne la nécessité de prendre en compte l'hétérogénéité des régimes nationaux en ce qui concerne le placement involontaire dans des institutions et les lacunes de certaines législations en matière de protection des personnes atteintes de troubles mentaux contre la violence et les abus liés aux mesures involontaires. Le projet de protocole additionnel vise à améliorer la situation et, s'il est adopté, favorisera la mise au point et l'utilisation de mesures de substitution au placement et au traitement involontaires et limitera ces derniers aux circonstances dans lesquelles ils sont nécessaires pour aider et protéger les personnes atteints de graves troubles mentaux, ainsi que leurs familles.

M^{me} Ioan rappelle que le projet de protocole additionnel prévoit de nombreuses garanties. Les mesures involontaires ne doivent être employées qu'en dernier recours. Dans des cas exceptionnels, le texte du projet de protocole additionnel prévoit la possibilité d'être assisté par une personne de confiance, ainsi que des garanties procédurales pour permettre à la personne soumise à des mesures involontaires d'exercer effectivement ses droits.

Au cours des discussions qui s'ensuivent, certaines délégations félicitent le DH-BIO pour la qualité de son travail et partagent son point de vue réaliste. D'autres expriment leurs préoccupations au sujet du projet de protocole additionnel, par exemple en ce qui concerne sa cohérence et sa compatibilité avec la CDPH.

Le Comité :

- *prend note des progrès réalisés dans l'élaboration du Protocole additionnel relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires;*
- *souligne l'importance de la poursuite de la coopération avec le DH-BIO, en particulier dans le cadre de la rédaction du protocole additionnel, et décide à cet égard de désigner un représentant du Comité pour suivre les travaux du DH-BIO et participer à ses réunions ;*
- *décide de recueillir des bonnes pratiques et des éléments de preuve de ces dernières dans le domaine des mesures de substitution au placement involontaire des personnes atteintes de troubles mentaux.*

X. Participation du CAHDPH et du Secrétariat à des manifestations spécifiques

Le Secrétariat informe le Comité des activités qui ont eu lieu en 2017 et qui ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie ainsi qu'à l'établissement d'une coopération et d'une coordination avec les parties prenantes et les partenaires concernés :

- Manifestations organisées en marge de la 10^e session de la Conférence des États Parties (COSP) à la CDPH (New York, 13-15 juin 2017) : le Conseil de l'Europe a coparrainé deux manifestations parallèles : « Réformer les services sociaux en Europe pour adopter l'approche des droits de l'homme » et « Un voyage pour renforcer la coopération entre les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme : mise en œuvre de la CDPH et des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) ». Le Conseil de l'Europe était également invité à intervenir lors de la manifestation intitulée « Solutions du secteur privé pour les personnes présentant des déficiences visuelles – Comment assurer l'accessibilité au web pour tous ». La participation et la contribution actives du Conseil de l'Europe au niveau de la COSP sont l'occasion de promouvoir les normes, l'action et les activités de l'Organisation dans le domaine du handicap et de renforcer sa coopération avec les partenaires concernés.
- Conférence Zero Project 2017 (Vienne, 22-23 février 2017) : Le Conseil de l'Europe a été invité à présenter la stratégie lors du Forum international des décideurs politiques organisé dans le cadre de la conférence, contribuant ainsi à accroître la visibilité des normes de l'Organisation et des travaux du Comité dans le domaine du handicap. La conférence permet à la fois d'obtenir des informations et d'acquérir un savoir-faire, et offre la possibilité de constituer des réseaux ; le Conseil de l'Europe devrait donc de nouveau contribuer à de prochaines manifestations.
- 17^e session du Comité des droits des personnes handicapées (Genève, 20 mars 2017) : Le Conseil de l'Europe a été invité à s'exprimer au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec d'autres institutions des Nations Unies, des agences spécialisées, des organisations de personnes handicapées et d'autres organes compétents » et à présenter la stratégie. Cette participation a donné l'occasion au Conseil de l'Europe d'informer le Comité des Nations Unies au sujet de sa stratégie, des domaines de travail prioritaires et des possibilités de coopération et de synergies.

Le Comité :

- *prend note des communications orales des membres du CAHDPH et du Secrétariat concernant les manifestations auxquelles ils ont participé depuis la précédente réunion plénière.*

XI. Activités actuelles et futures au niveau national et international

Le Secrétariat informe les membres du CAHDPH des priorités de la prochaine Présidence danoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2017 – mai 2018). La question du handicap en fait partie et, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap, le Danemark accueillera et coorganisera avec le Conseil de l'Europe un séminaire de sensibilisation au sujet des personnes handicapées, l'un des cinq domaines prioritaires de la stratégie. Le séminaire aura lieu les 13 et 14 décembre 2017 à Copenhague (Danemark). Les États membres qui ont manifesté, dans leurs réponses au questionnaire relatif à la mise en œuvre de la stratégie, leur intérêt pour échanger sur la sensibilisation seront invités à y participer.

Le Comité :

- *prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les priorités de la prochaine Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe assurée par le Danemark et du projet de celui-ci d'accueillir un séminaire sur la sensibilisation, l'un des domaines prioritaires de la stratégie.*

XII. Questions diverses

- Demande du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH) pour obtenir le statut d'observateur auprès du CAHDPH.

Le Secrétariat présente la demande formulée par le REINDH pour se voir accorder le statut d'observateur auprès du CAHDPH. L'objectif de ce réseau est de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Europe élargie, en réunissant les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) pour travailler sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme et en soutenant leur développement.

Le Comité :

- *décide à l'unanimité et par consensus d'accepter la demande formulée par le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH) pour obtenir le statut d'observateur auprès du CAHDPH.*

- Journée internationale des personnes handicapées

Les membres échangent des informations sur les initiatives prises au niveau national à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

XIII. Prochaine réunion

Le Comité :

- *décide de tenir sa 7^e réunion du 7 au 9 novembre 2018.*

XIV. Adoption du rapport de réunion abrégé

Le Comité adopte le rapport de réunion abrégé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet d'ordre des travaux
3. Elections of the Chair, Vice-Chair and the Bureau of the CAHDPH *CAHDPH(2017)4F*
4. Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap 2017-2023
 - Suivi de la Conférence de lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap 2017-2023 (Nicosie, Chypre, 27-28 mars 2017)
 - Rapport de Conférence (rapport) *CAHDPH (2017)5F*
 - Discussion sur la mise en œuvre de la Stratégie
 - a. Discussion paper *CAHDPH(2017)6F*
 - b. Table of activities *CAHDPH(2017)7F*
 - Etudes et publications
5. *Tour-de-table* on recent developments in the member States
6. Tour de table I : Accès à l'information, au soin de santé et aux services bancaires pour les personnes handicapées
7. Tour de table II : Accès à la justice, aux sports et à la conception universelle pour les personnes handicapées
8. Travaux réalisés par les autres instances du Conseil de l'Europe sur les sujets qui concernent les personnes handicapées - communications orales et présentations
9. Coopération avec les organisations internationales et régionales dans le domaine des droits des personnes handicapées - communications orales et présentations
10. Echange de vues avec le Président du Comité de Bioéthique du Conseil de l'Europe (DH-BIO) sur le Projet de Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires
11. Comptes rendus des manifestations auxquelles les membres de la CAHDPH, les experts et le Secrétariat ont assisté

12. Activités en cours et activités futures au niveau national et international

-Agenda du Conseil de l'Europe sur les droits des personnes handicapées:

a. Présidence Tchèque (mai 2017-novembre 2017)

b. Présidence Danoise (novembre 2017-mai 2018)

13. Questions diverses

– Demande de statut d'observateur pour CAHDPH par le réseau européen des institutions sur les droits de l'homme (ENNHRI) CAHDPH(2017)INF1

– Journée Internationale des personnes handicapées

14. Date de la prochaine réunion plénière

15. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Annex 2

Programme des discussions en tour de table

Tour de table I Accès à l'information, au soin de santé et aux services bancaires pour les personnes handicapées	Tour de table II Accès à la justice, aux sports et à la conception universelle pour les personnes handicapées
Jeudi 28 septembre	Jeudi 28 septembre
9.30-12.30	14.00-17.30
Sites web accessibles aux personnes handicapées Ms Claire Holland, Enhance the UK	Accès à la justice pour les personnes handicapées Mr Steven Allen, Mental Disability Advocacy Centre
Accès au soin de santé pour les personnes handicapées Ms Valentina Della Fina, Italian National Research Council (CNR)	Accès à la justice pour les personnes handicapées Ms Philippa Bragman, CAHNGE: Learning Disability Rights Charity
Accès à l'information pour les personnes handicapées Mr Jakob Rosin, Accessibility advisor in ICT, Estonia	Conception universelle pour les personnes handicapées Mr Rodolfo Cattani, European Disability Forum (EDF)
Accès aux services bancaires pour les personnes handicapées Ms Katlin Galambos, Ministry of Human Capacity of Hungary	Accès aux sports pour les personnes handicapées Ms Martha Jo Braycich, Special Olympics Europe-Eurasia Ms Micheline Van Hess, Belgian Special Olympics Ms Lieve Meurisse, coach, Belgian Special Olympics

Liste des Participant-e-s

REPRESENTATIVES/REPRESENTANT-E-S

ALBANIA/ALBANIE

Ilda RUSHA
Director of Social Inclusion of PwD
Ministry of Social Welfare and Youth
E-mail: ilda.bozo@sociale.gov.al
Tel : +355 682084067

ANDORRA/ANDORRE

Merce PASCUAL MARCHANTE
Head of Promotion of Personal Autonomy Service
Minsitry of Social Affairs, Justice and Interior
E-mail: merce_pascual@govern.ad
Tel : +37 6874800

ARMENIA/ARMENIE

Hambardzum MINASYAN
Head of Development Programmes Division
Ministry of Labour and Social Affairs
E-mail: hambardzum.minasyan@mlsa.am

AUSTRIA/AUTRICHE

Johann DÖLLER
Senior expert
Federal Ministry of Labour, Social Affairs and Consumer Protection
E-mail: hans.doeller@sozialministerium.at
Tel: + 43 1 71100 866162

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Sabir GOJAYEV
Deputy Head
Department for Social Protection policy of Persons with Disabilities
The Ministry of Labour and Social Protection of Population of the Republic of Azerbaijan
E-mail: sabir.gojayev@mlspp.gov.az
Tel: +99 4125419729

BELGIUM/BELGIQUE

Brigitte PLUMET
Directrice
Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)
E-mail: brigitte.plumet@aviq.be, phani.gournis@aviq.be
Tel: +32 71205827

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE

Sanela FOČO

Senior Associate for Social protection

Ministry of Civil Affairs Bosnia and Herzegovina

E-mail: sanela.foco@mcp.gov.ba

Tel: +387 33492513

CYPRUS/CHYPRE

Christina FLOURENTZOU-KAKOURI

Director of the Department of Social Inclusion of Persons with Disabilities

Ministry of Labour, Welfare and Social Insurance

E-mail: cflourentzou@dsid.mlsi.gov.cy

Tel: +357 99947535

DENMARK/DANEMARK

Anne Martha MALMGREN-HANSEN

Head of Section

Legal and International

Ministry for Children and Social Affairs

E-mail: ammh@sm.dk

Tel: +45 41 85 12 21

FINLAND/FINLANDE

Tea HOFFRÉN

Planning Officer

Ministry of Social Affairs and Health

E-mail: tea.hoffren@stm.fi

Tel: +358 295163220

FRANCE

Thierry BOULISSIERE

Conseiller technique

Ministère Affaires sociales, Santé et Droits des femmes

E-mail: thierry.boulissiere@social.gouv.fr

Tel: +33 6 86 53 89 39

GEORGIA/GEORGIE

Amiran DATESHIDZE

Head of the social programs and issues division

Social Protection Department

Ministry of Labour, Health and Social Affairs Georgia

E-mail: ADateshidze@moh.gov.ge

Tel: +99 577559932

GREECE/GRECE

Dimitrios NIKOLSKY

Public Official

Ministry of Labour, Social Security & Social Solidarity

E-mail: dnikolsky@yeka.gr

HUNGARY/HONGRIE

Petra LÉVAY

Policy Officer for Disability Affairs, Ministry of Human Capacities, Department
for Disability Affairs

E-mail: petra.levay@emmi.gov.hu

Tel: +36 17951811

ICELAND/ISLANDE

Rún KNÚTSDÓTTIR

Senior Legal Advisor

Ministry of Welfare

E-mail: run.knutsdottir@vel.is

Tel: +3545458100, +3548618138

IRELAND/IRLANDE

Deaglán Ó BRIAIN

Principal, Equality Division

Ministry of Justice and Equality

E-mail: dsobriain@justice.ie

Tel: +353 87 8039505

ITALY/ITALIE

Alfredo FERRANTE (Chairperson/Président)

Head of Unit-Family Policies

Presidency of Council of Ministers - Department for Family Policies

E-mail: aferrante@lavoro.gov.it

Tel: +39 3204279774

LATVIA/LETTONIE

Elina CELMINA

Head of Social Inclusion and Social Work Policy Department

Ministry of Welfare

E-mail: elina.celmina@lm.gov.lv

Tel: +37 167021612

LITHUANIA/LITUANIE

Daiva ZABARAUSKIENE

Advisor of the Equal opportunities Division

Social inclusion Department

Ministry of Social Security and Labor

E-mail: daiva.zabarauskiene@socmin.lt

Tel: +370 5 2668129

LUXEMBOURG

Jo-Anne LEISEN

Assistante Sociale

Ministère de la Famille et de l'Intégration

E-mail: jo-anne.leisen@fm.etat.lu

Tel: +35 224786577

Lynn MENSTER

Interprète en langue des signes

Ministère de la Famille et de l'Intégration

E-mail: lynn.menster@fm.etat.lu

MALTA/MALTE

Emanuel DARMANIN

Manager Focal Point Office for the rights of persons with a disability

Parliamentary Secretariat for the Rights of Persons with a Disability and Active Ageing

E-mail: emanuel.c.darmanin@gov.mt

Tel: +356 99805887

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Paulina TUDOS

Deputy Head, International Relations and European Integration Division

Ministry of Health, Labour and Social Protection

E-mail: paulina.tudos@mmpsf.gov.md, paulinatudos@gmail.com, paulinatudos@yahoo.com

Tel: +37 322/269311

MONACO

Elodie KOUKOU

Délégué chargé des personnes handicapées, Département des Affaires Sociales et de la Santé

Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

E-mail: ekoukou@gouv.mc; elodiekoukou@gmail.com

Tel: +33 6 16 54 20 94

MONTENEGRO

Blanka RADOSEVIC-MAROVIC

General Director

Ministry for Human and Minority Rights

E-mail: blanka.marovicr@mmp.gov.me

Tel: +38 267268158

NORWAY/NORVÈGE

Åse Kari HAUGETO

Head of Section

The Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs

E-mail: ase.kari.haugeto@bufdir.no

Tel: +47 46615071

PORTUGAL

Orlando COSTA

Senior Officer

National Institute for Rehabilitation - Ministry of Labor, Solidarity and Social Security

E-mail: orlando.o.costa@inr.mtsss.pt

Tel: + 351 215952748

ROMANIA/ROUMANIE

Alexandra MISCHIE

Counsellor

The National Authority for Persons with Disabilities

E-mail: alexandra.mischie@anpd.gov.ro

Tel: +40 723 543 213

RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE

Ekaterina ZIVKO

Expert of Legal and International Affairs Department

Ministry of Labour and Social Protection

E-mail: Zivkoei@rosmintrud.ru

Tel: +74956060072

SAN MARINO/SAINT MARIN

Riccardo VENTURINI

Director of Service for Minors

Secretariat of State for Health and Social Security

E-mail: riccardo.venturini@iss.sm

SERBIA/SERBIE

Tatjana PRIJIĆ

Head of Department for Legal Affairs

Ministry of Labor, Employment, Veterans and Social Affairs

E-mail: tatjana.prijic@minrzs.gov.rs

Tel: +38 111264609

SPAIN/ESPAGNE

Trinidad MANZANO DE JUAN

Programmes Director

Ministry of Health, Social Services and Equality

E-mail: tmanzano@msssi.es

Tel: 34 918226533

SWITZERLAND/SUISSE

Nathalie CHRISTEN

Scientific associate

BFEH/SG-DFI

E-mail: nathalie.christen@gs-edi.admin.ch

Tel: +41 798961516

UKRAINE

Margaryta KROPIVNYTSKA

Deputy Director of the Department analytical and organisational support of Ministry Management
– Head of Division

Ministry of Social Policy of Ukraine

E-mail: km@mlsp.gov.ua

Tel: +38 0448297168

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Deborah JAMIESON OBE

Civil servant

Office for Disability Issues Department for Work and Pensions

E-mail: Deborah.jamieson@dwp.gsi.gov.uk

Tel: +44 2074497779

Mark GOREY

Political and Communications Officer,

UK Delegation to the Council of Europe

E-mail : mark.gorey@fco.gov.uk

Daniel JACK

Programme Co-ordinator

Local Government & Communities Directorate, Edinburgh

E-mail: daniel.jack@gov.scot

* * *

SPEAKERS/INTERVENANT-E-S

Steven ALLEN

Interim Executive Director,

Mental Disability Advocacy Centre

E-mail: steven@mdac.org

Philippa BRAGMAN

Director

CAHNGE: Learning Disability Rights Charity

E-mail: Philippa@changepeople.org

Martha Jo BRAYCICH

Senior Director,

Community Impact Initiatives,

Special Olympics Europe-Eurasia

E-mail: MBraycich@specialolympics.org

Rodolfo CATTANI

International Relations Office,

Italian Union of the Blind and Partially Sighted

E-mail: inter@uiciechi.it

Valentina DELLA FINA
Senior Researcher, Institute for International Legal
Studies (ISGI) of the National Research Council (CNR)
E-mail: valentina.dellafina@cnr.it

Katalin GALAMBOS
Policy Officer, Department for Disability Affairs,
Ministry of Human Capacities, Hungary
E-mail: katalin.galambos@emmi.gov.hu

Claire HOLLAND
Head of Training Disability Awareness,
Enhance the UK
E-mail: claire@enhancetheuk.org

Jakob ROSIN
Accessibility advisor in ICT
E-mail: jakob.rsn@gmail.com

Micheline van HEES
Special Olympics athlete,
Special Olympics Belgium
E-mail: mclarke@specialolympics.org

Lieve MEURISSE
Special Olympics athlete,
Special Olympics Belgium
E-mail: lievemeurisse@hotmail.com

* * *
. . .

ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE/ORGANES ET COMITÉS DU
CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY/ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
COMMITTEE ON EQUALITY AND NON-DISCRIMINATION

Adão SILVA

Chairperson/Président

Sub-Committee on Disability, Multiple and Intersectional

Discrimination/Sous-commission sur le handicap et la discrimination multiple et intersectionnelle

CONFERENCE OF INGO/CONFERENCE DE OING

Marie-José SCHMITT

E-mail: mariejose.schmitt@nordnet.fr

COMMITTEE ON BIOETHICS/COMITE DE BIOETHIQUE (DH-BIO)

Beatrice Gabriela IOAN

Chairperson/Présidente

* * *

OBSERVER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE/
ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE/SAINT SIEGE

Emmanuel BELLUTEAU

E-mail: ebelluteau@ccomptes.fr; belluteau@free.fr

* * *

INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS/ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

ORGANISATION FOR SECURITY AND COOPERATION IN EUROPE /L'ORGANISATION
POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE/ODIHR)

Anete ERDMANE

Associate Project Officer, Democratic Governance and Gender Unit

E-mail: Anete.Erdmane@osce.org

Tel: +48 723 960 021

OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS/OFFICE
DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (OHCHR)

Victoria LEE

Programme Manager

Human Rights and Economic and Social Issues Section

Thematic Engagement, Special Procedures and Right to Development Division

E-mail: vlee@ohchr.org

Tel: +41 229179217

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS/AGENCE DES DROITS
FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE (FRA)

Martha STICKINGS

Social Research Officer,

Equality and Citizens' Rights Department

E-mail: martha.stickings@fra.europa.eu

* * *

OBSERVERS/OBSERVATEURS

EUROPEAN ASSOCIATION OF SERVICE PROVIDERS FOR PERSONS WITH
DISABILITIES/L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES PRESTATAIRES DE SERVICES POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES (EASPD)

Luk ZELDERLOO

Secretary General

E-mail: luk.zelderloo@easpd.eu

Tel: +32 2 2337721

EUROPEAN DISABILITY FORUM/LE FORUM EUROPEEN DES PERSONNES
HANDICAPÉES (EDF)

Patrick CLARKE

Vice-President

E-mail : pat@downsyndrome.ie

Anna RICCOBONI

Personal Assistant to Rodolfo Cattani

E-mail: annariccoboni@virgilio.it

REHABILITATION INTERNATIONAL (RI)

Dr Regina ERNST

Project manager

Bundesarbeitsgemeinschaft fuer Rehabilitation e.V. (BAR)

E-mail: regina.ernst@bar-frankfurt.de

Tel: + 49 6960501816

OTHER PARTICIPANTS/AUTRES PARTICIPANT-E-S

Johanna-Aurelia ROSIN

Assistant

Ministry of social affairs

E-mail: johanna.rosin@gmail.com

Emeline LLAS

Researcher

CNRS

E-mail: emyllr@yahoo.gr

SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY/DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE

Marja RUOTANEN

Director of Human Dignity, Equality and Sport Values /Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport

E-mail: marja.ruotanen@coe.int

Liri KOPACI-DI MICHELE

Head of Equality Division/Chef de la Division de l'Égalité

E-mail: liri.kopaci-dimichele@coe.int

Ita MIRIANASHVILI

Head of Unit of the Rights of People with Disabilities/
Cheffe d'Unité des droits des personnes handicapées

E-mail: ita.mirianashvili@coe.int

Evrydiki TSELIU

Administrative Assistant/Assistante Administrative
Unit of the Rights of People with Disabilities/
Unité des droits des personnes handicapées

E-mail: evrydiki.tseliou@coe.int

* * *

Gisella GORI

Programme Officer/Responsable de Programme

Children's Rights Division/Division des droits des enfants

Directorate of Human Dignity and Equality/Direction de la dignité humaine et de l'égalité

E-mail: gisella.gori@coe.int

Stefan MANEVSKI

Educational Advisor

Youth Department/Service de la jeunesse

Directorate of Democratic Citizenship and Participation/

Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation

E-mail: stefan.manevski@coe.int

SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY/SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE

Elise CORNU

Head of the Secretariat of the Committee
on Equality and Non-Discrimination/

Cheffe du Secrétariat de la Commission sur
l'égalité et sur la non-discrimination

E-mail: elise.cornu@coe.int

Aysegul ELVERIS

Secretariat

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development

E-mail: aysegul.elveris@coe.int

DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW/DIRECTION GENERALE DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROITS

Régis BRILLAT

Executive Secretary/Secrétaire exécutif,

Governmental Committee of the European Social Charter and of the European Code of Social Security/Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du code européen de la sécurité sociale

European Committee of Social Rights/Comité européen des droits sociaux

E-mail: regis.brillat@coe.int

Laurence LWOFF

Secretary/Secrétaire,

Committee on Bioethics/Comité de bioéthique (DG-BIO)

E-mail: laurence.lwoff@coe.int

Eva PASTRANA

Head of Unit/Cheffe d'unité

Human Rights Education for Legal Professionals/Formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP)

E-mail: eva.pastrana@coe.int

Interpreters/Interprètes

Gillian WAKENHUT

Luke TILDEN

Katia DI STEFANO

